

# Infos

## **Pratiques**

#### SANTÉ

Médecins: 04 75 02 88 99:
 Drs ALOY, FAURE et LORMANT

• Pharmacie: Josselin BOULLY 04 75 02 50 65

 Vétérinaire : Bruno FRANÇOIS les Babos 04 75 05 97 74

• Soins infirmiers :

Mmes FIORI et BORDY 04 75 02 36 36

• Ostéopathe D.O.:

Camille ROMAIN - 06 77 84 35 68

• Cabinet paramédical :

Agnès GOGNIAT - naturopathe - 06 86 98 28 28 Sonia BARRUYER - infirmière - 06 83 53 29 64 Augustine BERTRAND - hypnotérapeute - 06 79 60 09 84 Valérie BROSSET - orthophoniste - 04 75 71 61 33 Laurie LIM - orthophoniste - 04 75 71 61 33

• Sage-femme :

Angélique RIFFARD - 06 62 94 19 51

Orthophoniste

Laurence BERLIOZ - 06 89 20 00 06 (+ voir cabinet médical)

#### SOCIAL

ADMR: 04 75 02 31 75
 lundi jeudi 8h30-12h, 13h30-17h
 mardi 13h30-17h
 mercredi 8h30-12h - vendredi 13h30-17h

• Assistantes sociales :

Centre médico-social, 2 imp. des jardins 26260 ST Donat 04 75 45 10 20

• Crèche halte-garderie intercommunale :

rue des écoles 04 75 05 11 19

#### BIBLIOTHÈQUE « a livres ouverts »

Lundi, vendredi 15h30-18h · Mercredi 9h-12 h /14h-16h Place du Champ de Mars

#### **BÂTIMENTS**

Salle polyvalente: 04 75 02 91 64
Maison Vallier: 04 75 05 96 34
Stade de foot: 04 75 05 23 06
Ecole élémentaire: 04 75 05 03 54

• Ecole maternelle: 04 75 05 96 33

#### **NUMÉROS D'URGENCES**

Gendarmerie: 17 ou 04 75 45 11 13
Policier Municipal: 06 87 10 28 08
Pompiers: 18 ou 04 75 02 25 67

• Samu: 15

• Numéro d'urgence : 112

• Urgence sourds et mal entendant : 114

• Commissariat : 04 75 70 22 22

• Urgences Médicales : 04 75 05 75 06

• Violences Femmes Info : 3919

• **Hôpital**: 04 75 05 75 05

#### **RELAIS POSTAL**

Bar-tabac "Le Chalet" - Grande Rue

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h30-19h

Mercredi: 6h30-13h - Samedi: 7h30-13h

Dimanche: 7h30-13h

#### MARCHÉ

Mercredi de 7h à 13h Place du Champ de Mars (devant la Mairie)

#### TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

#### Services déplacements transports mobilité

Drôme: 08 10 26 26 07

#### **DÉCHETTERIES**

 Mours: ZA rue du Vercors: 04 75 72 99 28 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi: 8h45-12h/14h-17h30 fermée le mardi

Romans: ZI, Av. de la déportation:
 04 75 05 93 74
 Du lundi au samedi 8h45-12h et 14h/17h

#### **INFORMATIONS RESEAUX**

• ENEDIS: 09 72 67 50 71

• **SIEH** (Syndicat des eaux de l'Herbasse) 04 75 02 72 32 – Astreinte 06 72 91 58 86

# **Edito**

### Le mot du MAire

Le printemps est là, les masques sont remisés, nous retrouvons et découvrons enfin toutes les expressions de ces visages dont nous avons été privés, les activités sociales, culturelles et sportives reprennent. Sans barrière nous pouvons profiter des effluves printanières, rassurantes, de la nature.

Certains dispositifs mis en place sereinement ont pris leur rythme de croisière : la délivrance de repas de qualité avec les initiatives des repas à un euro pour les premières tranches des coefficients familiaux ; l'expérience des petits déjeuners variés pour les écoles élémentaires deux jours par semaine dans les classes, accompagnés par les enseignants.

Les travaux sur les bâtiments communaux qui progressent aisément ou difficilement, c'est selon! Les réparations de l'église de Saint Ange devraient commencer à l'automne après de nombreuses péripéties pour le montage du dossier. La rénovation de l'ex-école Saine Thérèse devrait se terminer pour la rentrée de septembre ainsi que l'isolation de la bibliothèque et de la mairie en cours de réalisation.

L'allée des Justes libérée des buissons qui l'encombraient depuis plusieurs années vous invite à profiter des ballades et de son ombrage pendant l'été.

Les parcours d'orientation qui vont être inaugurés en juin, vous permettront de découvrir ou redécouvrir le village.



Malgré ces bonnes informations nous devons subir les augmentations imprévues du gaz, de l'électricité, des assurances et des matériaux et la diminution de dotations de l'état. Le budget a été construit avec difficulté avec ces dépenses imprévues.

Gardons espoir, la vie continue, il faut vivre avec son environnement en évitant de le subir et en tentant de l'infléchir grâce à des prévisions pertinentes.

### Sommaire

Le mot du Mairep 3	Patrimoinep 14 à 15
Focus Actions solidairesp 4 à 5	Info diversesp 16
Budget 2022 p 6 à 7	Expression librep 18
Des parcours dans le villagep 8 à 9	Agendap 18 à 19
Budget participatifp 10 à 11	Projet assemblée des jeunes citoyens p 20
Vie associativeP 12 à 13	

#### Pages centrales du Bulletin; Questionnaire d'analyse des besoins sociaux

Détachez les pages, répondez aux questions

Envoyez le ou déposez le à la mairie avant le 15 juillet 2022

Vous avez besoin de plus de questionnaires (un par membre du foyer) ? Demandez en à l'accueil de la mairie ou Téléchargez le sur le site peyrins.fr

Responsable de la publication : Philippe BARNERON

**Rédaction :** Groupe de travail Bulletin

Photos: Jean Michel Bouchon

Conception/Impression: Activ'Graphic, Romans sur Isère

### **FOCUS**

## actions solidaires

La municipalité s'est engagée dans plusieurs dispositifs que l'Etat a mis en place pour la restauration des enfants. D'une part en agissant sur l'accès à 1€ à la cantine et d'autre part, en soutenant l'école dans son projet de petits déjeuners, en classe. Cette offre faite aux familles et cet apprentissage scolaire donnent aux enfants des moyens pour mieux réussir à l'école.

Et puis, à l'initiative du CCAS, elle propose le BAFA citoyen aux jeunes, en les aidant financièrement pour leur formation à l'animation et en leur proposant une première expérience professionnelle dans la vie associative peyrinoise. Ces actions solidaires, en direction des plus jeunes et de leur famille, renforcent le lien avec les citoyens.

#### BIEN SE NOURRIR / FACTEUR DE REUSSITE

Tout a commencé avec le travail sur la définition du nombre de tranches de quotient familial et de leur amplitude, puis du barème des tarifs applicables pour les services en direction des enfants. Ce travail a permis de passer de 5 tranches avec des tarifs allant de  $4,02\mathfrak{E}$  à  $5,15\mathfrak{E}$  à 7 tranches avec des tarifs allant de  $2\mathfrak{E}$  à  $5,65\mathfrak{E}$ .

Ces modifications, notamment celle de prévoir au moins 2 tranches à moins de 3€, ont permis à la commune de s'inscrire dans la tarification sociale pour les communes et intercommunalités rurales et de proposer à des familles de bénéficier de repas à 0,80 ou 1€.

Ce dispositif est mis en place avec l'Etat jusqu'en juin 2024. Pendant toute cette période l'Etat reverse 3€ à la commune par repas pris à ces tarifs. Peyrins est une des 3 communes drômoises ayant souscrit à l'offre.

#### Modalités de fonctionnement

Tous les 4 mois, Kim Garcia, responsable administrative du périscolaire, établit le décompte du nombre de repas servis pour la Préfecture.

De septembre à avril, 3400 repas ont été pris à ces tarifs, le dispositif a concerné environ 50 enfants. La commune a reçu de l'Etat pour ces 8 mois un remboursement de 10 200€.

#### Qu'est-ce que le quotient familial :

C'est un outil d'équité sociale qui permet de calculer la participation des familles à partir de leurs revenus, des prestations familiales, de la composition du foyer et du nombre total de parts du foyer fiscal.

#### TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES

Pourquoi mettre en place ce dispositif?

La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants.

Elle permet de « bien manger ». Une nutrition de qualité favorise la concentration et le bon déroulement des apprentissages.

Mettre en place une tarification sociale des cantines, c'est donner à chaque enfant les moyens de la réussite.

#### Augmentation des effectifs

La cantine offre 128 places assises

1er service maternelles / environ 70

2ème service élémentaires / environ 125

nstat

Les retours sont positifs de la part des familles bénéficiaires, notamment pour les familles qui retrouvent du travail et peuvent mettre leurs enfants à la cantine sans problème, grâce à ce dispositif.

Pour l'équipe autour de Laurent Delrive cette opération est très positive même si le nombre d'enfants s'est stabilisé à un niveau supérieur.

#### PETITS DEJEUNERS A L'ECOLE ELEMENTAIRE

A l'école élémentaire, les matinées sont de 3h30 ce qui demande une énergie conséquente. Or, beaucoup d'enfants ne prennent pas de petits déjeuners (ils n'ont pas faim).

Suite à la demande exprimée par les enseignants, la mairie a signé une convention avec l'éducation nationale et reçoit la somme de 1,5€ par petit déjeuner servi.

L'offre dure 7 semaines (fin le 15 avril). Les 8 classes élémentaires sont divisées en 2 groupes. Chaque enfant prend 2 petits déjeuners par semaine à l'école.

Laurent Martin et Laurent Delrive (respectivement directeur de l'école élémentaire et cuisinier de Peyrins) ont travaillé sur la composition de ce repas varié : des céréales complètes, un produit laitier, un fruit et un verre d'eau.

Une coopération, fructueuse des services s'est mise en place : le cuisinier prépare les quantités par classe, les enseignants viennent chercher les 4 caisses et les emportent à l'aide d'un chariot mis à leur disposition par le service technique.



**En classe :** L'objectif des enseignants n'est pas de fixer une norme mais de sensibiliser aux besoins en calories afin d'éviter l'hypoglycémie et, surtout, le recours à des substituts répondant peu aux besoins nutritionnels.

L'objectif est d'expliquer, de sensibiliser et de donner l'opportunité de tester différentes choses.

Il s'agit de permettre de choisir et d'écouter son corps. Personne n'est forcé, certains enfants ne déjeunent pas mais, néanmoins, ils participent à l'apprentissage autour de l'hygiène alimentaire, de la santé.

Et puis, après toutes ces périodes de confinements et d'absences dues à la pandémie, prendre ensemble ce repas permet des moments de convivialité.

**En cuisine :** Le cuisinier prépare avant l'ouverture des classes. Il est satisfait de participer à cette découverte des enfants. Il leur propose des produits locaux : du pain des boulangers du village / des fromages ardéchois / des fruits de saison.

En terme de quantité : il prépare 99 petits dej' les lundis et les jeudis et 89 les mardis et vendredis.

Sur le plan financier : il surveille que les sommes ne dépassent pas les 1,50€ alloués.

**Un effet secondaire non prévu :** l'opération a entrainé une rupture de pain de campagne à la boulangerie Laurens et de pain de maïs à la boulangerie Dor. En effet, les enfants qui les avaient goutés à l'école ont souhaité que leurs parents en achètent. Des découvertes partagées!

**Du côté des parents :** les retours sont très positifs, même si quelques familles disent éprouver quelques difficultés à gérer la fringale matinale et attendre pour prendre ce 1er repas.

L'Etat a mis en place ce dispositif sur recommandation du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) qui a constaté que le petit déjeuner est le repas quotidien le moins régulièrement pris. Or, le HCSP conseille une fréquence de trois repas journaliers adaptés en fonction des besoins de l'enfant (croissance, appétit, activité physique, etc.).



#### UN BREVET D'ANIMATION / 1ère ETAPE D'INTEGRATION

Le BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'animateur·trice) constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'insertion sociale et l'accession à un premier emploi pour les jeunes,

L'obtention du BAFA nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles et de tous les jeunes.

Le dispositif du « BAFA citoyen» contribue à l'apprentissage de la citoyenneté, la responsabilisation et l'implication dans la vie locale.

#### Qu'est-ce que c'est?

Le BAFA citoyen permet aux jeunes Peyrinois de se former au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou d'Animatrice. Ce dispositif correspond à une prise en charge financière d'une partie du BAFA en échange d'actions citoyennes. Le nombre de candidats est limité à 3 par an.

#### POUR POUVOIR ACCÉDER AU BAFA CITOYEN TU DEVRAS :

- · Avoir entre 16 et 25 ans
- · Habiter à Peyrins et pouvoir le justifier
- · Participer à un entretien avec la structure d'accueil
- · Réaliser les 40 heures citoyennes dans la vie locale de Peyrins
- · Être suivi et accompagné pendant toute la durée du stage
- · Participer à hauteur de 50€ à sa formation
- Suivre la formation BAFA auprès d'un organisme de formation agréé « Jeunesse/éducation populaire »

#### ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

- · Elle informe les associations de la mise en place du BAFA citoyen.
- Elle règle directement l'organisme de formation une fois les stages effectués.
- Elle assure la relation avec la structure d'accueil pour effectuer les 40h de bénévolat.
- · Le CCAS finance la totalité (moins 50€) de la formation générale et une partie de l'approfondissement pour une somme de 720€ au total.

#### LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

#### **JUSQU'AU 31 MAI 2022**

Pour avoir plus de renseignements et déposer un dossier Adresse un mail à : mairie@peyrins.fr

#### ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

- · Il assure l'entretien avec le jeune et fait un retour de l'entretien à la mairie.
- · Il suit et accompagne le ou la stagiaire durant la période de stage.
- · Il est responsable du ou de la stagiaire durant le stage de formation.

#### RAPPEL SUR LA FORMATION BAFA en 3 étapes

#### 1 - Formation générale sur 8 jours.

Permettre à chaque stagiaire de découvrir le rôle et les fonctions d'animateur vis à vis du public, l'aider à clarifier son projet d'animation et son choix de stage pratique.

#### 2 – Stage pratique sur 14 jours

En animation avec le public, cette session permet aux stagiaires de mettre en application et de compléter les contenus abordés en formation de session générale. (Le jeune est en général rémunéré pendant ce stage)

#### 3- Session d'approfondissement sur 6 jours

Compléter la formation du futur animateur, dresser une analyse de la pratique d'animateur, découvrir et approfondir une thématique.

#### OU

#### 3 – Qualification sur 6 jours

Ces sessions permettent l'acquisition de techniques dans une spécialité.

# Budget 2022

Le conseil municipal extraordinaire en date du 30 mars a approuvé, à la majorité, le budget proposé pour l'année 2022. Il a été particulièrement délicat à construire du fait des dépenses incompressibles qui ne cessent de croitre : les énergies , les assurances, l'électrification des nouveaux lotissements... dépenses comptabilisées dans le budget de fonctionnement, engendrant une augmentation de plus de 243 000€ entre le prévisionnel 2022 et les dépenses de fonctionnement de 2021.

Face à l'inflation des prix de l'énergie, le gouvernement a pris la décision de protéger le pouvoir d'achat des particuliers en bloquant l'augmentation du tarif réglementé de l'énergie. Mais, en tant que collectivité, nous ne bénéficions pas de ce dispositif de protection.

Bien qu'adhérent au groupement de commande d'électricité et de gaz mis en place par le Syndicat Des Energies de la Drôme (SDED) nous subirons, d'après les estimations basées sur les consommations de 2021, les hausses suivantes :

Données en valeur monétaire	Dépenses réalisées 2021	Dépenses estimées 2022
Electricité	36 205 €	76 000 €
Gaz	36 076 €	119 823 €
Totaux	72 281 €	195 823 €
Différence	123 5	i42 €

Ces chiffres ne sont que des estimations pour l'année 2022. Ils risquent d'être dépassés du fait notamment :

- de l'effet COVID de 2021 et la fermeture de certaines infrastructures (engendrant moins de dépenses),
- d'un début d'année perturbé en terme météorologique
- · de la situation géopolitique.

N'oublions pas également le prix des carburants qui connaissent également une flambée! Elle ne sera pas sans effet sur le budget consacré aux véhicules et matériels communaux.

#### Les dépenses d'assurance

Ces contrats arrivaient à échéance en décembre 2021. Nous avons confié la prospection du marché à un prestataire.

5 marchés ont été lancés, mais il y a eu peu de propositions sur chacun d'entre eux.

Le fait de ne pas obtenir de réponse aux marchés que nous publions est récurrent en ce moment. Mais, le problème pour les assurances vient principalement de notre zone géographique. Plusieurs épisodes météorologiques, qui ont généré de nombreux dégats, rendent les assureurs réticents à couvrir les dommages et intérêts. Certaines communes proches se trouvent sans couverture dommages-ouvrages ou avec des contrats qui ont vu leur franchise atteindre des tarifs exorbitants.

Pour Peyrins, 2 entreprises ont répondu aux marchés mais une seule pour les 5 (SMALC/MAIF) et une autre pour 2 marchés (Groupama).

Au final, après ouverture des plis, c'est la société SMACL/MAIF qui a obtenu les 5 marchés. La facture est élevée. A titre d'exemple, le montant de l'assurance dommage ouvrage s'élève à 39 000€ (il était de 34 000 € alors qu'il intégrait les assurances liées à la réhabilitation de Sainte Thérèse).

#### Les dépenses d'électrification :

En conformité avec le PLU, les constructions neuves se multiplient dans le village. Ce développement entraîne des charges qui ne peuvent être reportées comme l'électrification (par exemple, celles des lotissements du quartier de Chabrières et du Chemin des Moulins, qui sont éloignés des points d'alimentation).

Pour l'instant, cette dépense exceptionnelle s'élève à 35 000€.

Notons que l'accroissement de la population qui en découle aura également des conséquences, à l'avenir, sur les services proposés aux habitants et à leurs enfants.

### Autre dépense liées aux services proposés aux peyrinnois.es

Depuis plusieurs années, l'inspection de la trésorerie sensibilise les différentes mandatures à maîtriser les frais de personnels qui leur semblent élevés.

Cette situation est issue de l'intégration progressive de différents services qui étaient pris en charge par des associations.

Actuellement, les services dont nous bénéficions sont de qualité grâce à l'investissement de chaque agent mais ces services ont un prix.

Ces dépenses intègrent l'ensemble des personnels oeuvrant au bon fonctionnement de la commune et à son animation : administration, service technique, entretien, restauration, aide aux enseignantes de maternelle, services péri et extrascolaire, école de musique, sport à l'école et bibliothèque.

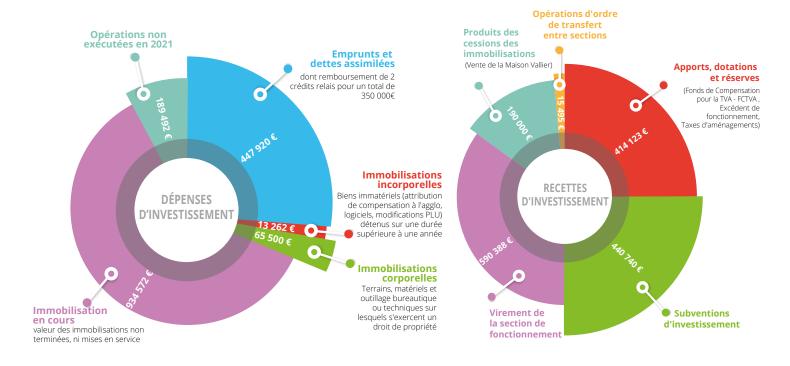
Elles représentent à elles seules 60,5 % du budget de fonctionnement soit une dépense de 358€ par habitant (moyenne des communes similaires 274€).

Des réflexions, décisions vont devoir être conduites, dans les mois à venir.

Notre objectif restant la qualité, la continuité et la proximité du service rendu.

Une solution nouvelle a été mise en place en septembre 2021 pour le ménage des bâtiments communaux. Suite à la démission de plusieurs agents, le service a été externalisé sauf celui de l'école maternelle.

Cette opération, nous permet de réduire quelque peu ce poste de dépense.



2 chantiers initiés par la précédente mandature sont en cours d'achèvement : la transformation de l'école Sainte Thérèse en Maison Communale Anne Sylvestre, la réfection de l'église Saint Ange. Ces 2 chantiers sont sources de maux financiers.

- La nouvelle Maison Communale aurait dû être inaugurée depuis plus de 18 mois. Ce retard est lié à la période de pandémie que nous avons connue, mais, surtout, aux manquements et aux défaillances dans le suivi de l'architecte. Maintenant, nous nous efforçons de mettre tout en oeuvre pour ouvrir à la rentrée de septembre, et mettre fin aux surcoûts engendrés. Cela nous permettra de bénéficier des subventions restantes qui s'élèvent à 73 000€.
  - Concernant l'église Saint Ange, sa toiture endommagée lors de l'épisode de grêle attend le démarrage de sa réfection, suspendue à l'acceptation de l'administration. La désignation d'un maître d'oeuvre a été effective l'année passée, le plan de réfection (incluant la toiture, les façades et le mur du cimetière) a été budgété et optimisé afin de mutualiser les coûts de matériels. Mais le projet a été entièrement remis en question par l'architecte des bâtiments de France, bien qu'elle ait été consultée régulièrement au fil de la constitution du projet. Aujourd'hui, elle nous demande d'effectuer des chantiers distincts et de procéder à notre charge, à des opérations de sondage sur les pierres des murs avant d'envisager les travaux de toiture. Ces lourdeurs administratives et techniques qui nous sont imposées, augmentent la facture (2 montages et démontages des échafaudages) et pourraient nous faire perdre les indemnisations pour dégâts par l'assurance (23 500€) si les travaux ne sont pas facturés avant fin juin 2023. Et, en plus, ces retards ne font qu'accroitre les dégâts sur un bâtiment en proie aux intempéries.

Malgré tout, nous tentons d'avancer le projet « cantine ». Nous appuyons notre réflexion sur plusieurs études déjà menées par les précédentes mandatures.

Beaucoup de questions se posent auxquelles nous devons rapidement répondre pour avancer sur ce dossier et offrir un service dans un cadre agréable et des conditions de travail optimum pour les agents.

Avant même l'augmentation des prix de l'énergie nous avons entamé des travaux d'isolation sur les bâtiments en réalisant l'isolation de la bibliothèque et de la mairie. Ces travaux sont en cours, la décision ayant été prise en 2021, mais figurent au budget 2022 pour leur règlement.

Depuis l'augmentation des tarifs de l'énergie , la mairie a décidé d'investir sur l'éclairage des bâtiments et espaces communaux en réalisant une étude et en remplaçant les équipements existants, énergivores, par des systèmes à LED, diminuant la consommation de quasiment 50% et les coûts d'entretien car les durées de vie sont nettement supérieures aux autres types d'éclairage.

Cet investissement ne pourra s'effectuer en une seule année et il nous faut prioriser les sites les plus énergivores et/ou ceux qui requièrent notre attention en terme de sécurité.

Dans ces économies rentre également le changement de chaudière qui permet, d'ores et déjà de faire diminuer les dépenses de chauffage (meilleur fonctionnement, facilité des réglages)

Rappelons au sujet des éclairages que l'éclairage public est à la charge de Valence Romans Agglo qui envisage les mêmes modifications et qui se propose également de les arrêter la nuit selon un plan à définir par la commune .

# Des parcours dans le village

Inauguration des parcours Vendredi 24 juin à partir de 15h Place du Champ de Mars

Fin 2020, la Commission des sports et loisirs de Peyrins a participé à l'appel d'offres du département pour la création d'un Espace Sports d'Orientation (ESO) et a été retenu. Parallèlement, le club CROCO (Club Romans Course d'Orientation) faisait des entrainements sur les communes de Mours et de Peyrins et avait réalisé des cartes pour leur usage. Cette rencontre entre une demande municipale et la pratique d'un club, via le département a fait le reste.

#### Historique de la création des ESO

Dès 2000, le département aménage les premiers ESO à l'intention des collèges, afin de permettre aux collégien.nes de pratiquer ce sport, accompagné.es par leurs enseignant.es. Cette discipline nécessite un apprentissage de la lecture des cartes, l'appropriation des légendes et la prise de décisions sur la manière d'aller d'une borne à l'autre (aller vite ou prudemment).

En 2008, la décision est prise, en concertation avec le Comité Départemental de course d'orientation de développer ces parcours à destination du grand public et particulièrement des familles.

Ce changement de destinataire les a conduits à élaborer des dépliants de communication pédagogiques, des panneaux d'accueil pour le départ des sites. Il fallait donner à comprendre tout ce qui se voit autour de soi, qu'il s'agisse d'éléments naturels ou construits, pour pouvoir réaliser seul le parcours.

Des stations ont été équipées (Font d'Urle, Lus la Croix Haute...) puis les parcs municipaux des villes et, enfin tout type de commune au gré des demandes.

#### Les parcours à Peyrins

La première réunion entre le Département, le Comité et la municipalité a eu lieu en juin 2021. Au vu du projet présenté par la commune, il est décidé de créer deux Espaces Sports d'Orientation, « Le village-Châteauroux » et les « Etangs de Bellevue ».

Deux conventions sont signées, une pour l'ESO du village entre la commune et le département, l'autre pour l'ESO des étangs entre la commune, le département et les propriétaires des terrains (la commune et Valence Romans Agglo)

- Le **département** prend en charge le financement du matériel, des bornes, des panneaux et leur entretien.
- L'agglomération autorise la pose des bornes sur son terrain
- Quant aux équipes techniques de la commune elles assurent la pose des bornes et des panneaux sur les lieux.

Actuellement le département propose 25 Espaces Sports d'Orientation au total.

En ce qui concerne les parcours en centre-village de Peyrins, c'est le 3ème parcours, un autre est en construction à Allan.

Il s'agit d'une nouvelle façon de visiter les villages, plus active, en famille. Cela donne un sens différent aux promenades.

Entretien avec Marie-Pierre BUFFLIER

Technicienne Sports de Nature/
Département de la Drôme

#### Rôle du département

Organiser le cadre (conventions), assurer les commandes des équipements et la réalisation des documents et promouvoir les différents lieux d'implantation.

#### Rôle du Comité Départemental

Fondamental. Il regroupe l'ensemble des clubs du département, ils font des propositions.

#### Rôle des clubs

Avis technique, réalisation des cartes légendées. De plus, ils impulsent les programmes (proximité et connaissance précise des lieux). Ils assurent le contrôle annuel et le petit entretien des ESO. Il est à noter que ce sont tous des bénévoles.

Vous souhaitez aller plus loin ? Renseignez-vous auprès de CROCO à l'adresse suivante :

http://romans.orientation.free.fr/index.php?static4/what

#### Vous souhaitez adhérer

http://romans.orientation.free.fr/index.php?static20/adherer

Les dépliants « Bons Plans Orientation », sont distribués à la mairie et en office de tourisme, ils sont aussi téléchargeables sur

https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/sports/les-bons-plans-sports-nature/ou sur https://cdco26.fr/

#### **DEUX PARCOURS DANS LA COMMUNE**

Vous munir du dépliant qui vous renseignera sur les parcours (en mairie, offices du tourisme).

La 1ère étape va consister à trouver le panneau qui concerne le circuit que vous avez retenu pour votre course d'orientation.

Partir sur le terrain et, avec l'aide des légendes, découvrir les bornes qui jalonnent le parcours que vous avez choisi.

#### Les informations fournies

Les numéros correspondent aux n° des bornes.

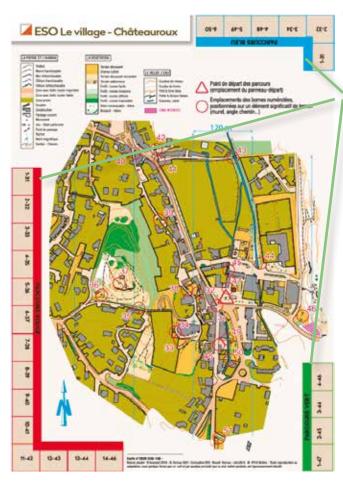
Les couleurs la difficulté du parcours (bleu, vert, rouge).

La légende permet de repérer tout ce qui vous entoure.

ATTENTION: le terme de course d'orientation ne signifie en aucune manière que vous devez réaliser un exploit en termes de temps!

#### C'est: CHACUN SON RYTHME

Même si rien ne vous empêche d'organiser des concours entre amis ou famille ou d'améliorer votre performance individuellement.



#### Dans le centre du village

- 1 panneau d'explications sur la place du Champ de Mars
- 3 niveaux de parcours avec chacun une liste de bornes.

Chaque borne vous permet de poinçonner votre dépliant et attester ainsi que vous avez fait le tour complet.



#### Aux étangs de Bellevue

1 panneau d'explication

2 parcours 2 difficultés avec chacun une liste de bornes.

Chaque borne vous permet de poinçonner votre dépliant et attester ainsi que vous avez fait le tour complet.

# Budget participatif



#### **VENEZ PARTICIPER A LA RENCONTRE QUE NOUS ORGANISONS!**

### FOIRE AUX IDEES

#### **SAMEDI 11 JUIN**

Mairie salle du Conseil

#### 9h30/12H00

Échangeons, créons, partageons des idées en toute simplicité!

#### 12h00/12h30

Sympathisons autour du verre de l'amitie

ITION 2022!

Pour la seconde édition, nous nous enrichissons des expériences partagées entre habitants, agents municipaux et élus, afin d'améliorer la démarche participative.

Elle porte l'ambition de renforcer l'accompagnement de toutes les bonnes volontés. Une attention particulière sera portée aux projets des jeunes qui seront soutenus dans leur démarche. « Le budget participatif est un outil au service du mieux vivre ensemble! Cette démarche enrichit la démocratie représentative au sein de la commune. »

### Qu'est-ce qui change par rapport à la précédente édition ?

- Le budget proposé pour la 2ème édition est de 30 000€. Cette année nous devons tenir compte de la hausse exponentielle du coût de l'énergie que les communes doivent absorber.
- Il n'y a pas de limitation de somme pour chaque projet, hormis celle annoncée cidessus. Un projet peut donc représenter plusieurs centaines ou plusieurs milliers d'euros (jusqu'à 30 000€).

- Un habitant pourra déposer plusieurs idées mais ne pourra porter qu'un seul projet. Il devra faire un choix.
- Les domaines concernés par le projet :



Jeunesse, sport et loisirs



Citoyenneté, solidarité, intergénérationnel



Art, culture, patrimoine et aménagement



Enuironnement, écologie

### TOP CHRONO

#### 2022 2ème édition!

**VOUS PROPOSEZ** 

**VOUS PRÉSENTEZ** 

**VOUS DÉCIDEZ** 

#### **ENSEMBLE NOUS RÉALISONS!**

Appel à idées 30 avril > 30 juin Forum des idées le 11 juin

De l'idée au projet 1er juillet > 11 septembre

Présentation et analyse des projets retenus 17 septembre > 28 octobre

Campagne et vote
9 novembre > 9 décembre
Dépouillement
13 décembre

Réalisation des projets
Janvier 2023 > décembre 2024

Les projets doivent concerner le budget investissement de la commune, comme des aménagements de proximité (parcs, théâtre de verdure...), des aménagements permettant la solidarité (lieux dédiés à l'accueil du public, espaces de travail partagé). Les aménagements doivent donc être durables.

Retrouvez tous les détails sur le site https://peyrins.fr/fr/rubrique participation citoyenne

Dans un cadre national les communes ont l'obligation de réaliser une analyse des besoins sociaux. L'objectif est de recenser **nos** besoins afin d'orienter au mieux nos actions en faveurs **des Peyrinoises et Peyrinois** 

Ce questionnaire **strictement anonyme et confidentiel** proposé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Peyrins, doit permettre de recenser vos besoins dans le cadre de la politique d'action sociale locale en faveur de la population.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter ce questionnaire et de le déposer soit

- dans la boîte aux lettres de la Mairie
- à l'accueil de la Mairie

ou de télécharger et de compléter le PDF disponible sur le site et de l'envoyer par mail à mairie@peyrins.fr

ATTENTION en envoyant par mail l'anonymat est perdu mais le questionnaire est confidentiel.

Si chaque adulte de votre foyer et/ou vos enfants à partir de 16 ans souhaitent collaborer en complétant un questionnaire, des imprimés sont à votre disposition à la Mairie.

Nous	vous remercions de v	otre précieuse col	laboration.	·		
1.	re commune Depuis combien de te	emps vivez-vous à Pe n à 3 ans □ 4 ans		] Plus de 10 ans		
2. □ Mair □ Écol	Quels services public ie □ Centre Comm e élémentaire	-		<u>-vous ?</u> ⊐ École de musique	□ École maternell	e
	re Médico-social sur RD e Précisez :		fo Maison dépa	artementale de l'Auton	omie	ns,
	_	acie □ Resta ☐ Fleuriste	iurant   Coiffeur  Coiffeur		age épicerie □. Vente directe	
5.	En termes de santé, o	uels professionnels	vous manquei	nt à Peyrins ?		
6.  Où :	Pratiquez-vous une o			:ulturelle(s) ? Si oui les		
7.	Quelles activités aimo					
8. □ Aucu	<b>Quel sentiment d'iso</b> l ın □ Familial	ement ressentez-vo		res <b>(préciser) :</b>	<u></u>	

II- Le Logement

de Peyrins
commune
<u>, a</u>
Sur
sociaux
analyse des besoins sociaux sur la
S
de
analyse
naire a
<b>lestion</b>
ರ

IV- Les	s vacances			
19.	Partez-vous en vacances ? ☐ Jamais	. 🗆	Rarement (1 fo	ois tous les 2 ou 3 ans)
☐ Souv	vent (une fois par an)	☐ Réguliè	rement (3 fois p	par an)
20.	Si oui, comment ? ☐ Seul(e) ☐ ☐	en famille 🏻 🕹 🕹	□entre amis	□ en voyage organisé
☐ Je po	Si vous ne partez pas en vacances, p santé ne me le permet pas	e n'en ai pas les la accompagneme	moyens □ ent □ Je n'épr	•
V <u>- Aide</u>	le à la personne			
22.	Bénéficiez-vous de service(s) à la pe	rsonne ? 🗆 Oui	□ Non	En auriez-vous besoin □ oui □
Si oui, □ Cour	i, pour quelle(s) prestation(s) : ☐ Reparses	is $\square$	Soins $\square$	l Visite
□Toilet	tte	er 🗆 Autre,	précisez :	
23.	Utilisez-vous un service de repas à	domicile ?		
□ Oui	·		☐ Non	
VI- I 'a	aidant.e			
24.		milla ou un tiars	2 🗖 Qui Qualle	e parenté ? 🗖 Non
26.	ve fois par semaine □ 1 à 2 fois par mo Vous apportez votre aide pour : □ préparation des repas □	le ménage □ Les courses	le coucher / lo	
27. □ Pren	En tant qu'aidant familial, souhaite ndre du temps pour vous			ssourcer
VII- Le	e numérique et Vous			
□ Oui j	Êtes-vous familier.e des outils numé n pas du tout je me débrouille je suis expert e.	riques ? *		
29.	Vous utilisez internet ? *			
	i souvent			
	i un peu			
	n			
□_Non 30.	n Quel type de démarche faites-vou			

.....

de Peyrins
de
commune
<u>_</u>
naire analyse des besoins sociaux sur la commune de Pe
soins
Ö
des l
analyse
naire
Question

VIII Besoins liés aux enfants         31. Quel mode de garde avez-vous ? □ Aucun □ Crèche □ Assistante maternelle □ Garderie périscolaire □ Emploi à domicile □ Réseau familial (parents, grands parents)         32. Quels services sur Peyrins ou de l'agglo utilisez-vous pour vos enfants ? □ Restaurant scolaire □ Garderie □ École de musique □ Centre de loisirs □ Bibliothèque □ Association(s) □ Crèche □ Anim de Prox □ Cap sur tes vacances □ Point Info jeunesse à Mours □ Autres, précisez :         Souhaiteriez-vous d'autres services pour vos enfants ?         XI Composition du foyer         33. Avez-vous des enfants à charge ? □ Oui □ Non Si « Non » passez directement à la rubrique « Contexte socio-économique »         34. Quel âge a/ont votre/vos enfant(s)         Moins de 3 ans         Entre 3 ans et 10 ans         Entre 11 ans et 17 ans	
□ Restaurant scolaire □ Garderie □ École de musique □ Centre de loisirs   □ Bibliothèque □ Association(s) □ Cap sur tes vacances   □ Crèche □ Anim de Prox □ Cap sur tes vacances   □ Point Info jeunesse à Mours □ Autres, précisez :	
□ Crèche □ Anim de Prox □ Cap sur tes vacances □ Point Info jeunesse à Mours □ Autres, précisez :	
Souhaiteriez-vous d'autres services pour vos enfants ?  XI Composition du foyer  33. Avez-vous des enfants à charge ? □ Oui □ Non Si « Non » passez directement à la rubrique « Contexte socio-économique »  34. Quel âge a/ont votre/vos enfant(s)  Nombre d'enfants Situation(s) (école, collège, lycée, études supérieures, autres)  Moins de 3 ans Entre 3 ans et 10 ans	
33. Avez-vous des enfants à charge ? ☐ Oui ☐ Non Si « Non » passez directement à la rubrique « Contexte socio-économique »  34. Quel âge a/ont votre/vos enfant(s)  Nombre d'enfants Situation(s) (école, collège, lycée, études supérieures, autres)  Moins de 3 ans  Entre 3 ans et 10 ans	
Si « Non » passez directement à la rubrique « Contexte socio-économique »  34. Quel âge a/ont votre/vos enfant(s)  Nombre d'enfants Situation(s) (école, collège, lycée, études supérieures, autres)  Moins de 3 ans  Entre 3 ans et 10 ans	
Nombre d'enfants Situation(s) (école, collège, lycée, études supérieures, autres)  Moins de 3 ans  Entre 3 ans et 10 ans	
Moins de 3 ans Entre 3 ans et 10 ans	7
Entre 3 ans et 10 ans	
	_
Entro 11 and at 17 and	
Plus de 18 ans	
IX- Contexte socio-économique ?	
☐ En emploi ☐ Au foyer ☐ Autre, Précisez :	
☐ En recherche d'emploi ☐ En congé parental	
☐ En retraite ☐ En Étude	
X Démographie	
35. <i>Êtes-vous</i> ? □ Un homme □ Une femme	
36. Votre âge ?	
☐ Moins de 20 ans ☐ 21 ans à 30 ans ☐ 31 ans à 40 ans ☐ 41 ans à 50 ans	
☐ 51 ans à 60 ans ☐ 61 ans à 80 ans ☐ 81 ans et plus	
37. Vous êtes ? ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf/veuve ☐ Pacsé(e) ☐ Dir	
38. Vous vivez ? ☐ Seul(e) ☐ En couple ☐ Hébergé(e) (parents, amis) ☐ En concubinage	vorcé(
XII- Si vous aviez une baguette magique, que voudriez-vous changer à Peyrins pour améliorer vot quotidienne ?	vorcé(

La commune de Peyrins pour son premier budget participatif (BP) avait accordé la somme de 35 000€ pour des projets proposés par des habitants de Peyrins, ou collectifs, ou associations...

Pour cette première version, chaque projet ne devait pas dépasser un tiers de la somme globale accordée.

#### Retour en quelques chiffres :

- Une trentaine d'idées pour Peyrins ont été proposées.
- Une dizaine de projets ont été présentés.
- 5 ont été retenus par un comité de suivi, composé d'habitants, d'élus et d'agents de la commune, car ils répondaient aux critères du règlement intérieur du B.P.

De décembre à mi-janvier, tous les Peyrinois et peyrinoises agés.es de 15 ans et plus ont pu voter pour **3 projets** parmi les 5.

Le dépouillement a eu lieu le jeudi 27 janvier 2022 : 169 bulletins sont parvenus en mairie.

#### Résultats des votes :

Le projet 1 : Arborer le parking du gymnase a obtenu 104 voix.

Le projet 4 : une nouvelle fontaine a obtenu 80 voix. Le projet 5 : Préservez votre santé, testez votre environnement! a obtenu 82 voix.

Ce sont donc ces 3 projets qui sont en cours de réalisation.

Le projet 2 (séances de cinéma de plein air) et le projet 3 (fleurissement de la place du champ de Mars) ont chacun recueillis 78 voix.

### Où en sommes-nous de l'avancée de ces trois projets?

La phase d'étude plus technique des projets 1 et 4 a débuté et la réalisation commencera après cette celle-ci.

<u>Pour le Projet 1</u>: Plusieurs rencontres ont eu lieu sur site. Nous attendons à présent les plans techniques afin de valider les emplacements des arbres. Ces plantations seront prévues pour l'automne prochain afin de permettre aux racines de bien s'implanter.

<u>Pour le Projet 4</u>: Nous travaillons sur les plans techniques. Pour nous accompagner, nous avons proposé à un groupe d'étudiants de «l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble » de nous aider à avancer sur cette proposition (emplacement et formes possibles...). Ainsi des propositions seront faites aux porteurs de projet et aux élus.es avant de lancer la réalisation.

<u>Pour le Projet 5</u>: la plupart des volontaires sont venus chercher un kit auprès du porteur mais pas tous encore. L'analyse de l'air a donc débuté et le retour des résultats sera communiqué lorsque tous les tests auront été réalisés.

Si vous souhaitez participer à l'accompagnement d'un de ces projets, n'hésitez pas à vous faire connaitre! Vous pouvez également rejoindre le comité de suivi.



# Vie Associative

Peyrins compte plusieurs associations qui oeuvrent dans le domaine culturel : lecture « À livres ouverts » / patrimoine « Peyrins dans l'histoire » / art contemporain « Art et matière en Drôme des Collines » / spectacle. Ce sont ces dernières qui se présentent aujourd'hui.

#### LA COMPAGNIE L'ORANGERIE

La Compagnie, créée en 2015, la direction artistique est assurée par la metteure en scène Marianne Téton, qui propose divers projets culturels au sein de la Drôme en lien direct avec l'histoire, les habitants et le patrimoine de ce département. Elle regroupe un collectif mouvant d'artistes, de techniciens et d'administratifs.

Dans chacun des projets proposés par la compagnie, la volonté de créer du lien entre acteurs et spectateurs et plus largement entre les individus, est au centre de ses préoccupations.

Les créations proposées se veulent à la fois exigeantes et accessibles.

« Le théâtre est aussi indispensable à l'homme que le pain », dit Peter Schumann, fondateur du Bread And Pupette Theatre (compagnie américaine des années 70, née en même temps que la lutte pour les droits civiques) avec qui Marianne Téton a travaillé.

Préparer un spectacle prend du temps : il y a un temps administratif afin de réunir les fonds pour créer professionnellement puis un temps artistique. Marianne Téton a pour habitude de monter ses propres textes, il lui faut en premier lieu trouver « l'idée ». De quels thèmes, textes, mythes va s'inspirer le spectacle ?

«Une fois que j'ai mon sujet, je vais faire des recherches, me plonger dans une enquête pour maitriser la thématique sur laquelle je vais construire mon spectacle.» Les spectacles de grandes envergures de la compagnie sont créés au Château de Sallmard.

Lors de l'écriture des spectacles, qui seront joués au château de Peyrins, j'adapte mon récit au lieu ; j'aime

imaginer les déambulations du public, proposer une multitude de scènes surprises dans chaque recoin du domaine. »

Puis vient le temps des répétitions pendant lesquelles l'équipe artistique au complet va travailler durant environ deux semaines de manière intensive. Il s'agit d'orchestrer les rôles des uns et des autres, créer la musique, et parfois tourner des séquences filmées qui serviront au spectacle. C'était le cas l'été dernier dans « Comme il nous plaira », inspiré du mythe de Robin des bois, pour lequel de nombreuses scènes vidéo ont été tournées.

Et enfin c'est la rencontre avec le public, présenter notre travail est un véritable moment fort pour toute l'équipe, le temps de partage tant attendu.



Pour aller plus loin: http://compagnielorangerie.com/



«L'association fonctionne en toute amitié et solidarité.»

Les pièces de théâtre sont choisies en fonction de nos envies communes, nous allons sur un site réservé au théâtre amateur et nous sélectionnons les pièces qui nous conviennent en fonction du nombre de personnages (en l'occurrence 6 maximum pour nous). Puis, nous procédons, ensemble, à sa lecture. Si nous décidons de travailler cette oeuvre, nous demandons l'autorisation à l'auteur afin d'obtenir la totalité du texte, dans le respect de ses droits.

Ensuite nous travaillons en «italiennes le texte» afin de le maîtriser, bien entendu nous devons personnellement, en complément, apprendre le texte par coeur, nous n'avons pas de souffleur, nos différents metteurs en scène refusant tous ce type de fonctionnement. Pas de prompteur non plus.

Pour les costumes et les décors nous nous débrouillons, chacun apporte son idée et sa recherche. Nous essayons d'acheter le moins possible, si besoin nous privilégions les trocs. Dans l'équipe, deux bricoleurs «ingénieux» nous trouvent toujours une solution. Cela nous demande une petite année environ.

#### Nous invitons les Peyrinois·es à venir découvrir

FEU MOI MÊME (humour et rires assurés) pour ceux qui ne connaissent pas.

Nous sommes à la disposition des associations qui désirent une soirée ou matinée théâtrale, les déplacements ne nous gênent pas.

#### **CULTURE K-FÉ**

Le Café Culturel Associatif ouvre à Peyrins

En 2020 le chapiteau de Culture K-Fé était installé – pour une très courte période (Covid aidant!) – sur le territoire de Peyrins, au Gaec Au logis.

Nous revenons sur Peyrins, en accord avec la mairie sur le parking du stade municipal Abbé Liotard. Nous souhaitons nous inscrire dans la durée sur la commune.

Cet espace de rencontre, géré par des bénévoles, accueillera un public friand d'échanges et de propositions culturelles proches de chez lui.

FROJE I

Nous tenons à mettre l'accent sur des propositions culturelles peu offertes sur nos territoires ruraux.

L'idée : avoir une programmation culturelle en arts vivants (art de rue, théâtre, danse, cirque, musique...) et des soirées jeux, des rencontres, des débats ...

Ce lieu est ouvert aux propositions des associations et habitants de la Drôme des Collines!

Il s'agit d'un bistrot intergénérationnel et culturel, c'est un lieu de partage et de lien social.

Quant aux produits servis, au Culture K-Fé, il nous tient à coeur qu'ils soient des produits issus de l'artisanat local. Il n'y aura pas de coca-cola chez nous, mais de bons jus de fruits, des bières ou encore du vin des producteurs des environs.

L'inauguration a eu lieu le samedi 7 mai

Nous vous attendons les vendredis à partir de 17h

Contact par mail : culture.kfe26@gmail.com. Le programme est sur le site de la mairie





#### **BOUGE TES NOTES**

L'association participe au développement de la musique en favorisant la pratique intergénérationnelle, et organise des manifestations à Peyrins et dans d'autres

villages. Elle travaille en lien constant avec l'ensemble instrumental et l'école de musique de Peyrins.

Le 9 avril dernier, au gymnase de Peyrins, a eu lieu le concert «Voyage en méditerranée». Il s'agit d'un projet qui a mûri pendant plus de 6 mois pour proposer une manifestation où étaient réunis les écoles de musique et ensembles instrumentaux de Peyrins et de St Donat, les enfants de l'école primaire de Peyrins et le groupe de musique Epsilon. Une très belle soirée où plus de 400 spectateurs étaient présents et ont pu apprécier la musique et les chants méditerranéens.



### **Patrimoine**

#### LES FÊTES AU FIL DES SIECLES

#### Dans le royaume

Sous Louis XIV, l'Eglise augmente le nombre de jours chômés pour des fêtes religieuses, soit plus d'un tiers de l'année, sans compter les cinquantedeux dimanches!

Louis XIV supprime 17 fêtes mais il en reste encore cinquante!



Fête révolutionnaire / Gallica BnF

#### Après la Révolution

La France se déchristianise, il en est terminé des fêtes religieuses. Mais on célèbre la Fédération en souvenir du 14 juillet 1789, on fête le 10 août 1792 rappelant la chute de la Royauté et la fondation de la République. La Convention substitue aux fêtes catholiques la célébration de la jeunesse, du mariage, de la maternité, du printemps, de la moisson, de l'agriculture... sans oublier la fête de l'Etre suprême, culte dont Robespierre devient le pontife.

#### 1796, fête de l'agriculture à Peyrins

En juillet, l'agriculture est à l'honneur, le travail est interdit le jour de la fête.

Le conseil municipal se rassemble pour fixer la date car elle n'aura pas lieu le jour fixé par la loi, cela tombe en plein moment de la cueillette pressante des récoltes.



Jeux du baquet/ jeuxpicards.org

Il est décidé que la fête sera célébrée le 22 messidor, soit le 10 juillet 1796, à deux heures après-midi.

« Tous les citoyens de l'un et l'autre sexe seront avertis par une proclamation et individuellement, autant que faire se pourra, d'y assister. »

La garde nationale, actuellement en exercice, sera convoquée de s'y rendre sous les armes s'il peut s'en trouver, considérant que rien n'est mieux fait pour encourager l'agriculture, ce premier des arts, que d'en célébrer la fête, de faire connaître de plus en plus au peuple les attributs ineffables de la toute puissance et ramener les citoyens à la vie simple et innocente que nos aïeux ont passé dans l'exercice des honorables travaux champêtres.

Le juge de paix, ses assesseurs et son greffier seront aussi individuellement avertis ainsi que les instituteurs et les salariés de la République ».

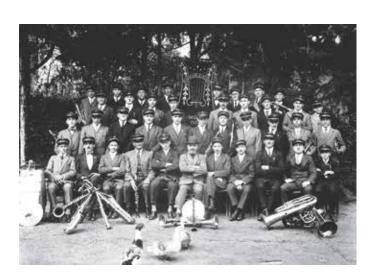
Le jour fixé, le rassemblement a lieu devant la maison commune, puis la population se rend dans le champ du citoyen Chatain (sur la route de Génissieux juste à la sortie du village) dans lequel sont plantés les attributs de l'agriculture et la première des moissons, puis elle se transporte à l'arbre de la liberté. La cérémonie terminée, le reste de l'après-midi se passe en amusements champêtres. (L 852 ADD)



#### 30 avril 1796 : fête des époux à Peyrins

Les autorités constituées, suivie de la garde nationale, se rendent au temple décadaire.

Les jeunes époux, mariés depuis trois mois, accompagnés de leurs parents et amis forment le cortège. Les vieillards sont d'un côté, la jeunesse de l'autre. Il y a deux mariages ce jour-là; tous portent des rubans tricolores. Les deux citoyennes à marier sont vêtues de blanc avec une ceinture tricolore, les couples Julie Belle et Jean Dreveton, Pierre Mossan et Madeleine Bizot ont la première place dans le temple. Ils remplissent les formalités d'usage et sont déclarés unis par le mariage. On chante des chants patriotiques avant l'annonce des naissances. La lecture des lois et décrets clos la fête. (L 1197 ADD)



l'harmonie en 1925 avec des oies au premier plan (cliché famille Robert)

#### En 1920

A la grande fête annuelle du mois d'août, outre le bal et le réveil en fanfare à 6h du matin, on joue à la course à la grenouille en brouette, à la course aux ânes, au jeu des biches, au tir à l'oie en bicyclette....

Ces jeux sont bels et bien oubliés, était-ce avec de vrais animaux ?

Après la deuxième guerre mondiale, les fêtes d'école, les arbres de Noël de la SOL, les corsos de l'harmonie peyrinoise, la vogue, la fête à Saint-Ange attiraient un nombreux public.



(Affiche voeux 1920)

**En 2022,** les loisirs se sont diversifiés, de nombreuses associations proposent des manifestations sportives ou culturelles tout au long de l'année.

### **Informations**

### **Diverses**

ETAT CIVIL de janvier à mars 2022

#### **Maissances**

Hors commune

**DELHOMME** Albane

**MAGNIEZ Sati** 

ALEO Antony, Gaspard, Joseph, Louis et BARATS Laura



#### Décès !

MOISY Didier, Claude, Manuel PAYEN Gilles, Alain, André



GARAT Michel, Olivier, Roger

LACROIX Colette, Lucienne, Marthe ex épouse PORTAL

VICAT Gilbert, Joseph, Henri



#### DU CHANGEMENT DANS LE CHOIX DE NOM

Source: vie-publique.fr

La loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation modifie certaines règles relatives au changement de nom de famille et au nom d'usage.

La loi simplifie le changement de nom de famille, une procédure aujourd'hui longue et compliquée. Chacun, à ses 18 ans, pourra demander en mairie de choisir son nom de famille pour garder celui de sa mère, celui de son père, ou les deux. De plus, les parents pourront changer le nom d'usage (du quotidien) de leur enfant mineur.

#### Assouplissement des règles sur le nom d'usage

85% des enfants reçoivent le nom de leur père à leur naissance, un choix assumé au nom de la tradition. Dans certains cas, ce choix peut compliquer la vie quotidienne.

Pour répondre à cette préoccupation, le texte de loi, promulgué le 2 mars 2022, assouplit les règles sur le nom d'usage. Dans sa vie quotidienne et sociale, toute personne pourra remplacer le nom du parent qui lui a été transmis à la naissance par le nom de l'autre parent. Cette personne pourra aussi toujours, comme c'est déjà le cas depuis 1985, accoler le nom de ses deux parents et ce dans l'ordre qu'elle choisit.

Par ailleurs, la loi permet à toute personne, à ses 18 ans, de choisir, par substitution, le nom de famille du parent qui ne lui a pas été transmis à sa naissance. **Chacun pourra, une fois dans sa vie, choisir son nom de famille.** 

La démarche de changement de nom dans ce cas se fera par formulaire à la mairie du domicile ou de naissance, et non plus auprès du ministère de la justice.

Cette loi s'appliquera à partir du 1er juillet 2022.

La procédure pour changement de nom pour **motif légitime** obéit toujours à la même procédure.

https://peyrins.fr/fr/pg/281179/toutes-vos-demarches-service-public-fr/part/F1656)

# **Expression** libre

Le contenu de ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

#### Liste Peyrins, avec vous

Drôle de période où nous sommes toujours informés en direct de tout ce qui se passe dans le monde, mais encore régulièrement privés de nous voir, de nous rencontrer, de partager des moments de convivialité. Période où habitant d'une Europe qui s'est constituée sur l'envie de ne plus voir de conflit sur ce territoire et où, malgré tout, la guerre est à nos portes!

Au milieu de tout cela nous tentons de mettre en place des actions solidaires et citoyennes afin de briser l'isolement, favoriser les rencontres et, surtout, aider les personnes et les familles à passer ce cap qui plonge certains dans des situations délicates. Une analyse des besoins sociaux est en cours afin de faciliter ces actions et les cibler au mieux.

De même, pour mener ces actions nous inscrivons le plus possible dans des dispositifs nationaux. Comme par exemple la révision des barèmes des services aux enfants et la possibilité de leurs proposer le repas à 1€ et le soutien que nous avons apporté à l'école élémentaire pour des petits déjeuners en classe.

Nous favorisons aussi les événements plus festifs qui nous rapprochent tous, nous permettent de nous rencontrer autour de choses positives. Le concert de l'école de musique de Peyrins et de Saint Donat qui a rassemblé environ 400 personnes dans le gymnase autour d'un orchestre, des enseignants et des enfants ou la soirée qui sera proposée à l'église le 4 juin, au profit des réfugiés, entrent dans cette catégorie.

Quant aux projets structurels que nous portons, les fortes hausses du coût de l'énergie et des matières premières nous obligent à revoir notre copie. Si ces projets sont ralentis, nous continuons d'y travailler. La mise en place de groupes de travail, avec vous, devrait nous permettre de définir le type de services à rendre. Face aux conditions difficiles, l'ensemble des élu.es (maire, adjoint.es et délégué.es) ont revu à la baisse les indemnités qui leurs sont allouées.

Enfin, nous relançons les appels à vos projets pour la commune. Les 3 projets retenus pour 2022 parmi la trentaine proposée ont démarré avec l'aide des personnels concernés et des élus.

Nous attendons vos propositions pour cette campagne 2023.

Là encore, nous souhaitons répondre, au mieux, à vos envies!

La liste majoritaire

#### Liste Aimer Peyrins

Faute de nouveau projet immobilier, revenons sur celui de la précédente municipalité et toujours en cours : Sainte-Thérèse.

Pourquoi ce retard de plus d'un an ?

Certes chantier rime avec imprévus, mais ici certains étaient évitables :

- Erreurs dans des cahiers des charges (réalisés par un bureau d'études disparu depuis)
- Ecoulement prévu des eaux irréalisable
- Désenfumage sous-dimensionné
- Baies vitrées non conformes
- Eclairage de la salle de musique insuffisant
- Porte chaufferie non conforme

De plus, fin 2021, la commission de sécurité avoue son erreur initiale : « la commune n'aurait jamais dû recevoir l'autorisation d'ouvrir un relais d'assistantes maternelles à l'étage au regard des structures du bâtiment non modifiables et incompatibles avec les normes demandées ».

Après moult réunions, des correctifs sont définis et se réalisent avec parfois changement du prestataire

A l'avenir retenons ces 3 règles impératives:

- Cadrage strict du projet au démarrage avec tous les acteurs pour garantir sa faisabilité
- Critères de choix des prestataires lors des appels d'offres les plus pertinents et détaillés possibles
- Suivi qualité du chantier permanent.

Les élus "Aimer Peyrins" : Didier Ronze, Isabelle Mourvillier, Guiseppe Garetti, Cécile Miserolle, Jean-Michel Bouchon

## Agenda

CULTURE K-FE, Café associatif et intergénérationnel installe son chapiteau au Stade municipal. Nous vous proposons ici leur programme entre le 27 mai et le 29 Juillet



Les informations sur la suite de la programmation ainsi que les dates des évènements à venir seront transmises sur le site www.peyrins.fr

# Agenda des événements

### Mai/septembre 2022

	MAI			
Samedi 21 mai	Foire - Vide grenier De 6h à 17h	CLS - Etangs de Bellevue		
Mercredi 25 mai	Eco paturage à Peyrins – 19h	Commission Urbanisme - site de Châteauroux		
Lundi 30 mai	Le voyage en Afrique - Conteur Iré Karfazo DOMBOUE - 16h30 les secrets des forêts du Burkina F - Conférence : Marc OLIVIER et Iré	aso Des arbres et des Hommes - Salle des fêtes		
	Karfazo DOMBOUE - 20h			
	MAI / J			
du Samedi 28 mai au au Dimanche 12 juin	Festival l'Art et la Matière Eglise de Saint Ange Christiane Sintès : retour à la matière tous les jours de 14h à 19h	Art et la Matière en Drôme des Collines – Dans 6 lieux patrimoniaux		
	JUIN			
Samedi 4 juin	Vernissage exposition – Christiane Sintès – 17h	Art et la Matière en Drôme des Collines – Eglise de Saint Ange		
Samedi 4 juin	Concert Solidarité réfugiés Chorale Deliss' Canto – 20h	Mairie de Peyrins - CLS / Plaire - Eglise de Peyrins		
Dimanche 5 juin	Après-midi jeux – de 15 à 17h	Commission Culture - Salle des fêtes		
Samedi 11 juin	Foire aux idées – Budget participatif – 9h30 – 12h et verre de l'amitié	Commission participation citoyenne - Salle du Conseil		
DIMANCHE 12 JUIN	Elections législatives	Gymnase		
Samedi 18 juin	Assemblée des jeunes – 9h30	Commission éducation- jeunesse - Salle du Conseil		
DIMANCHE 19 JUIN	Elections législatives	Gymnase		
Vendredi 24 juin	Inauguration des parcours ESO (Espace Sport Orientation)	Commission sport et loisirs - Place du champs de Mars		
	JUILLET			
Vendredi 1 <sup>er</sup> juillet	Beach de Peyrins - 17h30 jeunes - vétérans - corpos	19h Peyrins Volley Ball - Etangs de Bellevue		
Samedi 2 juillet	Beach de Peyrins – 9h Tournoi open			
Samedi 16 juillet	Voyages - Duo flûte, guitare - Pasc PACALY, Franck Masquelier - 20h ?	<del>_</del>		
Samedi 16 juillet	Marché nocturne	CLS - Place du champ de mars		



RÉUNION DE

LANCEMENT

LE 18 JUIN

# EN PROJET.....

# "ASSEMBLÉE DE **JEUNES CITOYENS"**

Dans le cadre de la participation citoyenne, les élus souhaitent créer un espace de dialogue avec les jeunes afin de développer leur créativité (solidarité, liens intergénérationnels, écologie...), construire leur citoyenneté et les faire participer à la vie de

la commune.

Cette instance permettra à des jeunes :

- De faire des propositions au conseil municipal, dans les domaines qui les intéressent (citoyenneté, transport, culture, loisirs, environnement, liens intergénérationnels...).
- D'émettre des avis sur les projets dont la collectivité les

Elle constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie. Elle permet une réflexion et une collaboration avec les services municipaux, associations et experts...

La volonté politique d'un dialogue avec les jeunes est bien réelle : il s'agit de leur reconnaître le droit d'échanger, d'expérimenter et de prendre des initiatives, dans les limites des contraintes communales et en respectant la Charte de participation citoyenne.

L'enjeu est également de réduire, pour l'avenir, l'abstentionnisme, et de les initier à la gestion municipale.

**INFORMATIONS PRATIOUES** 

Ce dispositif concerne les jeunes peyrinois·es âgés de **9 à 16 ans**. L'assemblée se réunira régulièrement (environ

tous les 2 mois)

Au cours de la réunion, ils ou elles pourront s'inscrire à l'assemblée des jeunes citoyens

#### SUIVEZ CE **PROJET**

Des informations complémentaires sont à venir (sur le site et les panneaux)

#### D'AUTRE PART

Bénédicte Durand, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse, et Cécile Grillot, déléguée à la participation citoyenne recherchent des habitants intéressés pour les aider à piloter ce dispositif.

> Rejoignez-nous, le chantier débute iuste!



